

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois avril à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le dix-huit avril deux mil quatorze, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

1- Budget primitif communal 2014 - Vote des taux d'imposition.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'augmenter de 1 % l'ensemble des taux d'imposition conformément à ce qui est présenté ci-dessous :

Taxe d'habitation	11,36 %	↔	11,47 %
Taxe foncière bâtie	13,48 %	↔	13,61 %
Taxe foncière non bâtie	38,64 %	↔	39,02 %

Soit une augmentation totale de 2 950 € répartie sur l'ensemble de la population.

2- Vote du Budget primitif communal et des budgets primitifs annexes 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE les budgets primitifs 2014 de la commune et des budgets annexes.

3- Subvention aux associations communales : indices 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le maintien pour l'année 2014 des indices de répartition des subventions communales de 2013,
- ACCEPTE l'octroi d'une subvention supplémentaire de 400 € à l'amicale cyclo Vildé Hirel pour l'organisation de la course cycliste.

4- Subvention communale 2014 à la Société Nationale de Sauvetage en mer.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE le versement d'une somme de 100,00 € à la SNSM de Cancale pour 2014.

5- Association Régionale d'Éducation Permanente du Pays de Saint-Malo – Renouvellement de la convention « Chantier d'insertion espaces verts-environnement » pour l'année 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE le renouvellement de la convention avec l'A.R.E.P. au titre de l'année 2014 pour 6 jours de travail.